Acte de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 20 JANVIER 1891.

Ventes de Propriétés Foncières
POUR
TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour et siége la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 7me jour de Février A. D. 1891, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans dans le but d'assurer la perception des taxes assessées de 1879 à 1887, inclusivement, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquants à raison de 10 pour cent par an jusqu'à parfaitement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut en délinquance, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

MASSICOT, JULES A., M. G. MAY—
Montant dû.....
Pour taxes de ville des années 1881, 88 99; 1882, 88 98; 1883, 10 00; 1884, 10 00; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à.....$77 70

Une portion de terre dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans désignée comme terre de prairie sur le Chemin Gentilly, entre Gentilly et le Lac, en Lse Catherine.

MOORE, R—
7847. Pour taxes de ville des années 1882, $11 11; 1883, 4 00; 1884, 4 00; 1885, 7 62; 1886, 8 00; 1887, 8 00.
Montant à.....$38 83

Une portion de terre dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet No 1195, borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Tenti et Rocheblave; mesurant 31 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 118 pieds de profondeur.

MIGNET, JOHN FRANK—
7783 Pour taxes de ville des années 1883, $16 1884, 16; 1885, 20 82; 1886, 18 16; 1887, 18 16.
Montant à.....$84 64

Un lot de terre dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 23 dans l'Ilet No 294, borné par les rues Tonti, Miro, St-Philippe et Dumaine, mesurant 30 pieds de face à la rue Tonti sur 103 pieds de profondeur.

MARSAL, MARCELINA et V. PRATS—
7770 et 8407 Pour taxes de ville des années 1880, $45 58; 1881, 44 66; 1882, 79 38; 1883, 50; 1884, 50 00; 1885, 63 50; 1886, 50 00; 1887, 50 50.
Montant à.....$434 01

Cinq lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 18, 19, 20, 21 et 22 dans l'Ilet No 269, borné par les rues Liberty, Howard, Cypress et Julia; mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Liberty sur 114 pieds de profondeur.

MUCKE, SUC de WM—
7865 Pour taxes de ville des années 1885, $12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à.....$32 90

Une portion de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lot No 2 dans l'Ilet No 229, borné par les rues Ursulines, Union, Bayou et Carondelet, mesurant 25 pieds de face à la rue Gravier sur 92 pieds de profondeur sur une ligne et 93 pieds sur l'autre.

MEYER, MARY A. ET ALS—
8059 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à.....$50 50

Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 11, dans l'Ilet No. 159, borné par les rues Bienville, Villeré, Marais et Donaine, formant l'encoignure des rues Bienville et Villeré et mesurant 31 pieds de face à la rue Bienville sur 95 pieds de profondeur sur la rue Villeré.

MARTIN, R—
8057 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à.....$12 12

Une portion de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme une partie du lot No 9, dans l'Ilet No 197, borne par les rues Robertson, Claiborne, St-Philippe et Dumaine, mesurant 20 pieds de face à la rue Robertson sur 84 pieds de profondeur.

MILLON, MLLE MARIE P—
8059 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à.....$20 20

Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4, dans l'Ilet No 908, borné par les rues Roman, Prieur, Kerlerec et Columbus, mesurant 31 pieds de face à la rue Roman sur 100 pieds de profondeur.

MONTFORT MRS L—
8072 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à.....$8 59

Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme partie du lot No 2, dans l'Ilet No 1854, borné par les rues de Maurepas, Florida, Encouragement et Myrtles, mesurant 30 pieds de face à la rue Maurepas sur 120 pieds de profondeur.

MENARD, JEAN H.—
8075 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à.....$30 30

Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 445, borné par les rues Dryades, St-Denis, Delfaisse et Valence, mesurant 302 pieds de face à la rue Dryades, 305 pieds à la rue St-Denis, 151 pieds à la rue Dufossat et 187 pieds à la rue Valence.

MARTIN, ALPHONSE—
8095 Pour taxes de ville des années 1886.
$40 40; 1887, 40 40.
Montant à.....$80 80

Douze lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme les lots Nos 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 dans l'Ilet No 130, borné par les rues Quatrième, Burdette, Zimple et Magnolia, mesurant comme suit: le lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21, formant l'encoignure des rues Quatrième et Burdette et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 120 pieds de profondeur; le lot No 22, formant l'encoignure Zimple et Burdette, mesurant 30 pieds de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur; et le lot No 23, mesurant 30 pieds de face à la rue Zimple sur 150 pieds de profondeur.

NOTT, CMAS G—
8132 Pour taxes de ville des années 1880, $12 75; 1881, 12 49; 1882, 22 23; 1883, 14; 1884, 14; 1885, 17 78; 1886, 14 14; 1887, 14 14.
Montant à.....$191 53

Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lots C et D dans l'Ilet No 30, borné par les rues Rousseau, Pitt-Marie, St-Thomas et Félicité, formant l'encoignure des rues Rousseau et Ste Marie et mesurant 32 pieds de face à la rue Rousseau sur 60 pieds de profondeur sur la rue Ste-Marie.

MITCHELL, SUC. P.—
7480 Pour taxes de ville des années 1885, $20 32; 1886, 16 16; 1887, 10 16.
Montant à.....$52 64

Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 69, borné par les rues Dublin, Hampson, Madison et St-Charles, formant l'encoignure des rues Dublin et Hampson et mesurant 30 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur sur la rue Hampson.

MAURER, NICHOLAS—
7893. Pour taxes de ville des années 1885, $12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à.....$32 90

Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5 sur 8 dans l'Ilet No 207, borné par les rues Antonia, St-Antonia, Villeré et Urquhart, mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue Antonia sur 128 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur.

MARKS, ISAAC N—
7895 Pour taxes de ville des années 1886, $16 16; 1887, 16 16.
Montant à.....$32 32

Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'Ilet No 158, borné par les rues Terpsichore, Annonciation, Méjpomène et Constance, mesurant 27 pieds de face à la rue Terpsichore sur 159 pieds de profondeur.

MARKS, ISAAC N—
7896 Pour taxes de ville des années 1886, $151 59; 1887, 151 50.
Montant à.....$303 00

Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 18 et 19 dans l'Ilet No 115, borné par les rues Terpsichore, Annonciation, Méjpomène et Constance, formant l'encoignure des rues Terpsichore et Annonciation mesurant 56 pieds de face à la rue Terpsichore sur 114 pieds de profondeur sur la rue Annonciation.

MARTIN, REINHARD—
7912 Pour taxes de ville des années 1886, $12 12, 1887, 12 12.
Montant à.....$24 24

Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'Ilet No 159, borné par les rues Hevia, Murat, Dumaine et Bienville, mesurant 24 pieds de face à la rue Villeré sur 64 pieds de profondeur.

MARTIN, REINHARD—
7916 Pour taxes de ville des années 1886 $8 08; 1887, 8 08.
Montant à.....$16 16

Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 29 dans l'Ilet No 1004 par les rues Jersey, Delachaise, Chippewa et Tavanne Louisiana, formant l'encoignure des rues Jersey et Delachaise et mesurant 32 pieds de face à la rue Jersey sur 128 pieds de profondeur sur la rue Delachaise.

MARTIN, REINHARD—
7917 Pour taxes de ville des années 1886, $12 12; 1887, 12 12.
Montant à.....$24 24

Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 17 dans l'Ilet No 159, borné par les rues Laurel Jay, Constantinople Auterlitz, mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 125 pieds de profondeur.

MANTHEY, G. A. OU G. H.—
7947 Pour taxes de ville des années 1886, $14 14; 1887, 14 14.
Montant à.....$28 28

Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12, dans l'Ilet No 127, borné par les rues Royale, Dauphine, Clonet et Montégut, mesurant 42 pieds de face à la rue Royale sur 73 pieds de profondeur.

MANTHEY, G. A. OU G. H.—
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 13, dans l'Ilet No 127, borné par les rues Royale, Dauphine, Clonet et Montégut, mesurant 42 pieds de face à la rue Royale sur 73 pieds de profondeur.

MCCONNELL, ALEXANDER ou ATHANASE PETIT ou MRS ANTHANESE—
7983 et 8593 Pour taxes de ville des années 1880 $47 35; 1881, 46 30; 1882, 92 55; 1883, 60; 1884, 60; 1885, 60 60; 1887, 60 60.
Montant à.....$417 45

Deuxlots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots C et D dans l'Ilet No 30, borné par les rues Rousseau, Pitt-Marie, St-Thomas et Félicité, formant l'encoignure des rues Rousseau et Ste Marie et mesurant 32 pieds de face à la rue Rousseau sur 60 pieds de profondeur sur la rue Ste-Marie.

MCCLENDON, MRS JOSEPHINE ET ALS.—
7996 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à.....$444 40

Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'Ilet No 229, borné par les rues Ursulines, Union, Bayonne et Carondelet, mesurant 25 pieds de face à la rue Gravier sur 92 pieds de profondeur sur une ligne et 93 pieds sur l'autre.

MEYER, MARY A. ET ALS—
8059 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à.....$50 50

Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 11, dans l'Ilet No 159, borné par les rues Bienville, Villeré, Marais et Donaine, formant l'encoignure des rues Bienville et Villeré et mesurant 31 pieds de face à la rue Bienville sur 95 pieds de profondeur sur la rue Villeré.

MARTIN, R—
8057 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à.....$12 12

Une portion de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme une partie du lot No 9, dans l'Ilet No 197, borne par les rues Robertson, Claiborne, St-Philippe et Dumaine, mesurant 20 pieds de face à la rue Robertson sur 84 pieds de profondeur.

MILLON, MLLE MARIE P—
8059 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à.....$20 20

Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4, dans l'Ilet No 908, borné par les rues Roman, Prieur, Kerlerec et Columbus, mesurant 31 pieds de face à la rue Roman sur 100 pieds de profondeur.

MONTFORT MRS L—
8072 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à.....$8 59

Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme partie du lot No 2, dans l'Ilet No 1854, borné par les rues de Maurepas, Florida, Encouragement et Myrtles, mesurant 30 pieds de face à la rue Maurepas sur 120 pieds de profondeur.

MENARD, JEAN H.—
8075 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à.....$30 30

Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 445, borné par les rues Dryades, St-Denis, Delfaisse et Valence, mesurant 302 pieds de face à la rue Dryades, 305 pieds à la rue St-Denis, 151 pieds à la rue Dufossat et 187 pieds à la rue Valence.

MARTIN, ALPHONSE—
8095 Pour taxes de ville des années 1886.
$40 40; 1887, 40 40.
Montant à.....$80 80

Douze lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme les lots Nos 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 dans l'Ilet No 130, borné par les rues Quatrième, Burdette, Zimple et Magnolia, mesurant comme suit: le lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21, formant l'encoignure des rues Quatrième et Burdette et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 120 pieds de profondeur; le lot No 22, formant l'encoignure Zimple et Burdette, mesurant 30 pieds de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur; et le lot No 23, mesurant 30 pieds de face à la rue Zimple sur 150 pieds de profondeur.

NOTT, CMAS G—
8132 Pour taxes de ville des années 1880, $12 75; 1881, 12 49; 1882, 22 23; 1883, 14; 1884, 14; 1885, 17 78; 1886, 14 14; 1887, 14 14.
Montant à.....$191 53

Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme les lots Nos 220 et autres, bornés par les rues Union, Bagatelle, Libertale et Feraud, mesurant 416 pieds de face à la rue Union sur 128 pieds de profondeur.

NICHOLSON, MRS W. H—
8142. Pour taxes de ville des années 1880, spéciale $18 26; 1886, 101.
Montant à.....$120 26

Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet No 215, borné par ses rues Troisième, St-Charles, Prytanée et Quatrième, mesurant 42 pieds de face à la rue Troisième sur 127 pieds de profondeur.

NOUGUE, PIERRE—
8145. Pour taxes de ville des années 1880, $20 32; 1881, 17 84; 1882, 31 75; 1883, 16; 1884, 12; 1885, 15 24; 1886, 10 10; 1887, 12 12.
Montant à.....$135 08

Une portion de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dite gisée comme lots 1 et 2 dans l'Ilet No 245, borné par les rues Monroe, Franklin Piedmont et Sourate et les nos 2 à 14 dans l'Ilet No 207, mesurant 125 pieds de face à la rue Monroe sur 319 pieds de profondeur et les lots Nos 5 à 10 et la moitié du lot No 12, de l'Ilet 1 1887, mesurant 259 pieds de face à la rue Monroe sur 229 pieds de profondeur.

NOUGUE, PIERRE—
3 48 Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 33; 1882, 9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à.....$52 08

Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'Ilet No 273, borné par les rues Hancock, Vallette, Brunlier et Lawrence.

NEICAMP, MRS ANNA—
8153. Pour taxes de ville des années 1882, $15 98; 1883, 16 00; 1884, 10 00; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à.....$68 78

Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 8, dans l'Ilet No 283, borné par les rues Orleans, Galvez, Miro et Ste Anne, mesurant 30 pieds de face à la rue Orléans sur 35 pieds de profondeur.

NEIDERGAND, CATH—
8189 Pour taxes de ville des années 1883, 20 00; 1885, 20 00; 1885, 30 42; 1886, 24 24; 1887, 24 24.
Montant à.....$118 96

Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lots No 26 dans l'Ilet No 156 borné par les rues Camp, Magazine, Erato et Gaienaie; mesurant 32 pieds de face à la rue Camp sur 128 pieds de profondeur.

NOEL, MRS M. M—
8194 Pour taxes de ville des années 1882, $18 00; 1884, 18; 1885, 22 96; 1886, 18 18; 1887, 18 18.
Montant à.....$95 22

Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 3 dans l'Ilet No 911 bornée par les rues Français, Champs Elysées, Villeré et Urquhart, mesurant 32 pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

NOBLE, MRS JOHN J—
8200 Pour taxes de ville des années 1885, $482 40; 1886, 483 90; 1887, 382 90.
Montant à.....$1250 20

Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 ou A, 9, dans l'Ilet No 230, borné par les rues Perdido, Carondelet, Carrol et Peydras, mesurant 20 pieds de face à la rue Perdido sur 117 pieds de profondeur.

NEWHOUSE, VVS HENDRICK—
8206 Pour taxes de ville des années 1886, $7 07; 1887, 7 07.
Montant à.....$14 14

Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12, dans l'Ilet No 481, borné par les rues Coust, Dauphine, Clonet et Montégut, mesurant 46 pieds de face à la rue Royale sur 73 pieds de profondeur.

NEWHOUSE, VVS HENDRICK—
8206 Pour taxes de ville des années 1886, $7 07; 1887, 7 07.
Montant à.....$14 14

Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 20 dans l'Ilet No 481, borné par les rues Coust, Marais, Louisa et Urquhart, mesurant 46 pieds de face à la rue Coust sur 117 pieds de profondeur.

ORIENTAL POWDER MILLS.—
8277 Pour taxes de ville des années 1884, $10 00; 1885, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à.....$30 20

Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme les lots Nos 220 et autres, bornés par les rues Hendée à la propriété Olivier, Lapeyrouse à Bringier et avenue Webster et mesurant 300 pieds de face à l'avenue Webster sur 300 pieds de profondeur.

PRUDHOMME, T. OU F.—
8284 Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 46; 1882, 9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 02; 1886, 6 06.
Montant à.....$46 02

Cinq lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 6, 7, 8, 9 et 10, dans l'Ilet No 257, borné par les rues Chestnut, Jackson, Cypress et Lyon, formant l'encoignure des rues Chestnut et Berdeaux, mesurant 150 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur sur la rue Berdeaux.

PALMER, E. C.—
8386. Pour taxes de ville des années 1880, $76 48; 1881, 89 90; 1882, 158 75; 1883, 140 00; 1884, 140 00; 1885, 177 80; 1886, 141 40; 1887, 141 40.
Montant à.....$1 066 03

Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme la moitié de l'Ilet No 389, borné par les rues St-Charles, Cadiz, Pitt et Lyon, formant l'encoignure des rues St-Charles et Cadiz, mesurant 150 pieds de face à la rue St-Charles sur 200 pieds de profondeur sur la rue Cadiz.

PALMER, E. C.—
8387. Pour taxes de ville des années 1880, $14 57; 1881, 17 84; 1882, 31 75; 1883, 40; 1884, 40; 1885, 50 80; 1886, 40 40; 1887, 40 40.
Montant à.....$275 76

Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 499, borné par les rues St-Patrick, St-Denis, Jena et Cadiz mesurant 300 pieds de face à la rue St-Patrick sur 308 pieds de profondeur.

PALMER, E. C.—
8388. Pour taxes de ville des années 1880, $10 93; 1881, 13 38; 1882, 23 81; 1883, 30; 1884, 30; 1885, 38 10; 1886, 30 30; 1887, 30 30.
Montant à.....$206 81

Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 500, borné par les rues St-Patrick, St-Denis, Jena et l'avenue Napoléon.

PALMER, E. C.—
8389. Pour taxes de ville des années 1880, $7 29; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 30; 1884, 30; 1885, 38 10; 1886, 30 30; 1887, 30 30.
Montant à.....$190 78

Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 522, borné par les rues St-Patrick, St-David, Jena et l'avenue Napoléon.

PALMER, E. C.—
8390 Pour taxes de ville des années 1880, $7 29; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 30 00; 1884, 30 00; 1885, 38 10; 1886, 30 30; 1887, 30 30.
Montant à.....$198 96

Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 543, borné par les rues St-André, St-David, Jena et Cadiz.

PALMER, E. C.—
8392 Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881 8 92; 1882, 15 88; 1883, 30 00; 1884, 30 00; 1885, 38 10; 1886, 30 30; 1887, 30 30.
Montant à.....$198 96

Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 544, borné par les rues St-André, St-David, Jena et l'avenue Napoléon.

PLAUCHE, B. O.—
8480 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à.....$86 81

Une portion de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lots de terre dans l'Ilet No 557 borné par les rues Douane, St-David, Salomon et Bienville, formant l'encoignure des rues Douane, St-David et Salomon et mesurant 270 pieds de face à la rue Douane sur 229 pieds de profondeur sur les rues St-David et Salomon, respectivement.

PASCAL, L. C.—
8509. Pour taxes de ville des années 1880, $6 29; 1881, 8 03; 1882, 14 29; 1883, 9 00; 1884, 9 00; 1885, 11 43; 1886, 9 00.
Montant à.....$69 04

Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 667, borné par les rues Caiborne, Martin, Delachaise et Peniston.

PENISTON, J. A. ou PENISTON—
8598 Pour taxes de ville des années 1880, $1 29; 1881, 1 61; 1882, 3 18; 1884, 3 00; 1885, 3 81; 1886, 3 03; 1887, 3 03.
Montant à.....$19 15

Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lots No 723, borné par les rues Frieur, Roman, Général Taylor et Delachaise.

PENISTON, J. A. ou PENISTON—
8601 Pour taxes de ville des années 1880, $1 29; 1881, 1 61; 1882, 3 18; 1884, 3 00; 1885, 3 81; 1886, 3 03; 1887, 3 03.
Montant à.....$19 15

Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7 9, borné par les rues Frieur, Roman, Général Taylor et Delachaise.

PENISTON, J. A. ou PENISTON—
8599 Pour taxes de ville des années 1880, $1 29; 1881, 1 61; 1882, 3 18; 1884, 3 00; 1885, 3 81; 1886, 3 03; 1887, 3 03.
Montant à.....$19 15

Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lots No 8 dans l'Ilet No 723, borné par les rues Frieur, Roman, Général Taylor et Delachaise.

PENISTON, J. A. ou PENISTON—
8602 Pour taxes de ville des années 1880, $1 29; 1881, 1 61; 1882, 3 18; 1884, 3 00; 1885, 3 81; 1886, 3 03; 1887, 3 03.
Montant à.....$19 15

Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lots No 10 dans l'Ilet No 723, borné par les rues Frieur, Roman, Général Taylor et Delachaise.

PORTER, MARY—
8620. Pour taxes de ville des années 1880, $22 76; 1881, 22 90; 1882, 38 10; 1883, 25; 1884, 18; 1885, 21 78; 1886, 25 25; 1887, 25 25.
Montant à.....$207 00

Trois lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 49, 50 et 51, dans l'Ilet No 113, borné par les rues Lesseps, Maurens, Trotchème et Levée, les dits lots mesurant comme suit: le lot No 49 mesurant 30 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos 50 et 51, formant l'encoignure des rues Monroe et Trotchème, mesurant 60 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur sur la rue Trotchème.

PORTER, MARY—
8621. Pour taxes de ville des années 1880, $22 96; 1881, 22 90; 1882, 38 10; 1883, 25; 1884, 24 00; 1885, 31 75; 1886, 25 25; 1887, 25 25.
Montant à.....$287 00

Trois lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme les Nos 70, 71 et 72 dans l'Ilet No 113, borné par les rues Levée, Maurens, Lesseps et Trotchème, mesurant comme suit: le lot No 70 mesurant 30 pieds de face à la rue Levée sur 111 pieds de profondeur; le lot No 71 mesurant 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 108 pieds de profondeur; le lot No 72, formant l'encoignure des rues Monroe et Levée, mesurant 30 pieds de face à la rue Monroe sur 82 pieds de profondeur sur la rue Levée.

PERKINS WM M—
9041. Pour taxes de ville des années 1880 $1 28 spéciale, 1881 7 14, 1882, 12 70, 1883, 9; 1884, 9; 1885, 10 16, 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à.....$63 44

Une portion de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lots nos 556 et 603, borné par les rues Upperline, Seisiane, Northline, Dix-septième et Livingston, mesurant 650 pieds de face à la rue Upperline sur 582 pieds de profondeur.

PERKINS, WM—
8641. Pour taxes de ville des années 1880, $14 57; 1881, 14 27; 1882, 25 40; 1883, 16; 1884, 16; 1885, 20 32; 1886, 16 16; 1887, 16 16.
Montant à.....$138 88

Une portion de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lots nos 654 et autre, borné par les rues Clay, Northline Dix-septième, mesurant 650 pieds sur 1060 pieds.

POLLOCK, JAMES—
8649 Pour taxes de ville des années 1881, $10 70; 1882, 19 05; 1883, 12; 1884, 12; 1885 15 24; 1886, 12 12.
Montant à.....$81 11

Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'Ilet No 476, borné par les rues Clara, Gallipe, Willow et Euphrosine, mesurant 29 pieds de face à la rue Clara, sur 126 pieds de profondeur.

PERILLAT, CHAS ou MARIE L—
8650 Pour taxes de ville des années 1881, $21 41; 1882, 38 10; 1883, 25; 1884, 24; 1885, 30 48; 1886, 24 24; 1887, 24 24.
Montant à.....$186 47

Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5, dans l'Ilet No 117, borné par les rues Kemparts, Bagatelle, Pierre et Claude, mesurant 31 pieds de face à la rue Bagatelle sur 60 pieds de profondeur.

PUYRIGUR, VVS J ET J. P—
8659 Pour taxes de ville des années 1881, $21 41; 1882, 38 10; 1883, 24; 1884, 24; 1885 30 48; 1886, 24 24; 1887, 24 24.
Montant à.....$186 47

Une portion de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme étant dans l'Ilet No 508, borné par les rues Salomon, Napoléon, Métairie, Dumaine et St-Philippe.

PUYREGUR, MRS P—
8664. Pour taxes de ville des année 1881, $21 41; 1882, 38 10; 1883, 22; 1884, 22; 1885 27 94; 1886, 22 22; 1887, 22 22.
Montant à.....$170 93

Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 9, dans l'Ilet No 385 borné par les rues Antonia, St-Antoine, St-Claude et Marais, mesurant 32 pieds de face à la rue Antonia sur 96 pieds de plus.

A Paris?.... Ici?....

Que m'importe!.... Avec ta grande intelligence et ton cœur plus grand encore, tu arrangeras les choses pour que personne, surtout ma chère mère, si bonne, n'en souffre.

—Taire notre secret à tous et cependant ne pas nous séparer, dit Jacques, c'est bien difficile. Mais je vais y penser. Je ne penserai même pas à autre chose, jusqu'à ce que j'aie trouvé le moyen de tout concilier.

—Alors, dit la jeune fille, avec une confiance qui ravit M. de Rhonse, je suis tranquille, je se fera.

Puis tout à coup.

—J'entends ma mère Laure, dit-elle, je ne vais plus te tutoyer, éloigne-toi, que notre si grand bonheur ne la fasse pas souffrir.

Elle s'y habituera, parce qu'elle est généreuse au delà du possible, mais pour l'instant nous devons la ménager.

Quelle délicatesse Jacques ne comprenait il pas?.....

Il obéit à sa petite-fille.

Et Souriquette fut si tendre, si affectueuse avec Mme Vallaurie, que celle-ci, plus calme qu'elle ne l'avait jamais été, se sentit très heureuse de ce qu'elle avait fait, sans un atome de regret ou d'amertume.

Au contraire, sa conscience si droite la félicitait.

Il fut convenu que la mère et la fille allaient retourner aussitôt que possible à Argelles où leur absence n'avait pas dû être remarquée, tant le monde probablement dormant encore après la nuit de danse qu'on avait passée.

Roselin seul aurait peut-être demandé sa femme.

Mais comme ils ne couchaient pas tous les deux dans la même chambre, Laure lui dirait qu'elle avait au besoin de sortir de bonne heure, et ses réclamations ne soulèveraient de cette façon aucun incident.

C'est ce qui arriva, et Mme Vallaurie sut la joie de voir que les événements, si graves pour Henriette, de cette mémorable nuit n'avaient été soupçonnés par personne.

V

SUR LA PISTE.

Soupçonnés par personne?

Laure et Souriquette l'espérèrent d'abord.

Mais bientôt, la conduite de Diane les fit revenir de cette opinion, en leur mettant au cœur une singulière angoisse.

En effet, trois jours ne s'étaient pas passés, que Mme d'Argelles était devenue pâle, nerveuse, en proie à une anxiété qui sautait aux yeux.

Elle posait à Laure de singulières questions sur sa vie passée.

Insensiblement, avec une adresse diabolique, elle essayait de remonter avec Mme Vallaurie vers les premières années de leur existence à Paris à Roselin et à elle.

Comment avaient-ils débuté?.....

Quel quartier avaient-ils habité?.....

Laure, aussi intelligente que Diane, ne se laissa point surprendre, alors surtout qu'elle était sur ses gardes.

Devant l'inutilité de ses efforts, la marquise redevint sombre et farouche, faisant peser sur Henriette des regards plus calme qu'elle ne l'avait jamais été, se sentit très heureuse de ce qu'elle avait fait, sans un atome de regret ou d'amertume.

Au contraire, sa conscience si droite la félicitait.

Il fut convenu que la mère et la fille allaient retourner aussitôt que possible à Argelles où leur absence n'avait pas dû être remarquée, tant le monde probablement dormant encore après la nuit de danse qu'on avait passée.

Roselin seul aurait peut-être demandé sa femme.

Mais comme ils ne couchaient pas tous les deux dans la même chambre, Laure lui dirait qu'elle avait au besoin de sortir de bonne heure, et ses réclamations ne soulèveraient de cette façon aucun incident.

C'est ce qui arriva, et Mme Vallaurie sut la joie de voir que les événements, si graves pour Henriette, de cette mémorable nuit n'avaient été soupçonnés par personne.

En la laissant faire, elle m'aidera et, de cette façon seulement, nous saurons la vérité.

Laure se dressa blanche comme un lis.

—Et moi je ne veux pas que ma fille soit en danger, dit-elle.

—Alors, vous préférez que son bonheur n'arrive jamais?.....

Qu'éternellement elle meure de tristesse, inconsolable et désolée?

Toutes les articulations de Mme Vallaurie craquèrent à la fois. Mais les paroles qu'elle allait prononcer expirèrent sur ses lèvres, car Souriquette, en jeune fille sûre de sa mère, se dressait subitement et la main sur le bras de Jacques disait éperdue:

—Je ne comprends pas.....Papa!.....

Qu'entends-tu par là?.....Je veux que tu m'expliques tes paroles.

Il la pressa comme un fou contre sa poitrine.

—Tais-toi, dit-il, taisez-vous toutes les deux.....c'est mon secret.....pas le vôtre. Pour ton bonheur, mon adorée, je mettrais le feu au monde.

Mais Henriette n'était pas fille à se contenter de ces raisons-là.

Elle se dégagea des bras de son grand-père.

—Je veux savoir ce que vous avez voulu dire! fit-elle très résolue.

Il hésita une seconde, puis, prenant une résolution subite:

—Je veux venger mes mortes, dit-il, ta mère, la grand'mère, mes seules amours. Je ne dirai rien que tu ne mères jamais heureuse tant que cela ne se sera pas produit. Me suis-je trompé?.....

—Et vos paroles ne cachent pas d'autre sens?.....

—Non.

—Mais ma fille courra peut-être un danger de mort au milieu de cela? dit Laure, toujours préoccupée de la même idée.

—Non, parce que vous et moi nous la protégerons.

—Eh bien! puisqu'il en est ainsi, marchons, mon père. Ma mère aura du courage, et moi je vous obéirai aveuglément. Que fait-il faire?

Une lueur de triomphe passa dans les yeux de Jacques.

—Je n'attendais pas moins de votre cœur et de votre confiance, dit-il. Va, ma Souriquette, tu peux t'en rapporter à ton vieux père. L'honnêteté le plus strict a été la règle de toute sa vie, il n'est pas capable de l'oublier, même pour te sauver.

Mais grâce à ton courage, je vais pouvoir lutter corps à corps avec notre vieille ennemie, et cette fois-ci, la démasquer.

Pour l'instant, venez l'une et l'autre me tenir au courant de tout ce qui se produira, cela vous paraîtrait-il encore plus futile.

Ce fut convenu.

Roselin est intelligent et rusé; mais je ne sais si les manœuvres savantes de Mme d'Argelles n'auront